

Présentation de fonctionnement du groupe de facilitation des Etats Généraux des Migrations

Ce groupe de facilitation est ouvert à tous les mouvements et organisations qui souhaitent s'impliquer plus fortement dans l'organisation opérationnelle de la dynamique des Etats généraux des migrations et en capacité de dégager du temps pour le faire.

Par souci d'efficacité et de représentativité, il est proposé qu'il soit composé d'une vingtaine de mouvements et organisations maximum, à parité entre acteurs locaux et nationaux.

Par souci de clarté, la participation à ce groupe de facilitation des mouvements ou partis politiques, et les opérateurs d'Etat, du fait de la nature de leurs missions ou engagements, n'est pas souhaitée.

Il a pour principales missions de coordonner la dynamique générale, d'en préparer les prochaines étapes, d'animer les groupes de travail, et de partager auprès de tous les signataires de l'appel à la mise en place d'Etats généraux des migrations les avancées de cette dynamique.

Les trois groupes de travail actuellement proposés sont :

- « consultation territoriale », qui aura pour mission d'élaborer une méthodologie de consultation en région, de suivre la mise en œuvre des consultations et de mettre en forme les résultats issus de ces dernières
- « réaction face à la loi, urgence », qui aura pour but de proposer une façon de réagir de façon commune et percutante au projet de loi du gouvernement
- « évènement national », qui aura pour objectif d'organiser au moins le premier grand temps de compte-rendu national des Etats Généraux, au printemps 2018 et d'en proposer les suites